

**VOUS AVEZ DIT  
FÉMINISTE ?**

**LUNDI 4 octobre 2010**

Travail mondialisé, inégalités et droits

**LUNDI 11 octobre 2010**

Vie privée, révolutions et résistances

**LUNDI 18 octobre 2010**

Le féminisme est-il soluble dans l'institution ?

**LUNDI 25 octobre 2010**

Féminismes, culture et contre-cultures

TOUS LES LUNDIS À 14 HEURES

FIAP Jean Monnet  
30 rue Cabanis 75014 PARIS  
[www.emilieduchatelet.org](http://www.emilieduchatelet.org)  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

**Institut Emilie du Châtelet**  
Pour le développement et la diffusion des recherches  
sur les femmes, le sexe et le genre

**LES ASSISES DE L'IEC**  
**Vous avez dit**  
**féministe ?**

**Les lundis 4, 11, 18, 25 octobre 2010**  
**de 14h à 19h**

# LES ASSISES DE L'IEC

## Vous avez dit féministe ?

Les lundis 4, 11, 18, 25 octobre 2010

de 14 heures à 19 heures

FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, Paris 14<sup>ème</sup> (métro Saint-Jacques, RER B Denfert-Rochereau, autobus 21)

Si, dans les quarante dernières années, le mouvement des femmes a fait progresser l'égalité entre les sexes, le féminisme reste plus que jamais d'actualité en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Les troisièmes Assises de l'Institut Émilie du Chatelet seront l'occasion d'identifier quelques-uns des domaines dans lesquels l'intervention féministe est requise, et les formes qu'elle peut prendre.

Si la question de l'*égalité au travail* se pose toujours, elle ne peut aujourd'hui se décliner sans intégrer la question de la précarité, de la mondialisation, et celle de l'imbrication des discriminations de classe, de « race » et de genre. Dans ce contexte, le droit est de plus en plus sollicité. Malgré tous les changements sociaux et les acquis du féminisme, le *privé* reste encore un lieu où s'enracinent bien des blocages. Pourtant de nouvelles formes de parentalité apparaissent. Des modèles de socialisation non sexistes peuvent-ils émerger ? Pendant les dernières décennies, une certaine *institutionnalisation* du féminisme s'est produite, qui a donné naissance à des structures plus ou moins pérennes et à des politiques d'égalité. Quel est le bilan de ce féminisme institutionnel ? Les institutions ont-elles infléchi l'action du féminisme militant ? Enfin, si le féminisme a mis en cause la domination du masculin dans la *culture* hégémonique, bien des domaines, à l'instar des arts et des sciences, restent profondément marqués par des présupposés androcentrés. Comment agissent les féministes dans le domaine culturel ?

Quatre après-midi de débats sont proposés, correspondant chacun à une de ces grandes questions. Les séances comprendront deux tables rondes, organisées autour de chercheur-e-s et de membres de la société civile et politique. L'objectif est de permettre des échanges croisés avec le public et de faire surgir des propositions et des suggestions d'actions.

### Lundi 4 octobre 2010

**Travail mondialisé, inégalités et droit: les nouveaux contours de l'engagement féministe**

Coordination : Jacqueline Laufer, Martin Clément, Thomas Lancelot, Catherine Louveau

### Lundi 11 octobre 2010

**Vie privée, révolutions et résistances : le privé est-il toujours politique ?**

Coordination : Anne-Claire Emo, Florence Rochefort, Nicole Savey, Anne-Marie Viossat

### Lundi 18 octobre 2010

**Le féminisme est-il soluble dans l'institution ?**

Coordination : Florence Rochefort, Mathieu Arbogast, Michel Bozon

### Lundi 25 octobre 2010

**Féminismes, culture et contre-cultures ; « L'avenir de l'homme n'est plus ce qu'Elle était »**

Coordination : Hélène Marquié, Evelyne Peyre, Joëlle Wiels, Nicole Savey

**lundi 4 octobre 2010** /première séance

# **Travail mondialisé, inégalités et droit : les nouveaux contours de l'engagement féministe**

Cette première séance des Assises porte sur le travail et s'articule autour d'un défi et d'un espoir. D'un *défi* car le contraste ne cesse de s'accroître en Europe et en France entre la situation des femmes cadres et dirigeantes et celle des femmes peu qualifiées et précaires, auxquelles il faut adjoindre un grand nombre de femmes migrantes. Comment appréhender du point de vue de l'engagement féministe la communauté et la diversité des enjeux associés à cette polarisation de la situation des femmes ? Comment envisager un renouvellement des problématiques féministes, qui prenne en compte à la fois les revendications en matière d'accès aux postes de décision et la question de la précarité et de la mondialisation ?

Mais d'un *espoir* aussi, car le droit est de plus en plus sollicité comme l'ultime recours dans la lutte contre les discriminations et les inégalités. Enjeu de luttes féministes dans de nombreux domaines, il a pu être considéré comme peu efficace ou secondaire pour une véritable transformation du statut des femmes dans la sphère du travail. Comment peut-on aujourd'hui concevoir une approche féministe du droit dans le domaine du travail et de l'emploi et quels sont les enjeux, les instances, les démarches qui peuvent donner corps à une telle approche ?

## **COORDINATION**

Jacqueline Laufer, Martin Clément, Thomas Lancelot, Catherine Louveau

**Première table ronde** : Entre précarité et plafond de verre, un monde du travail éclaté

**Deuxième table ronde** : Combat féministe et mobilisation du droit

**Lundi 11 octobre 2010** /deuxième séance

# **Vie privée, révolutions et résistances : le privé est-il toujours politique ?**

Après 40 ans de révolutions féministes, le privé est-il toujours politique ?

Derrière le slogan du Mouvement de libération des femmes, « le privé est politique », il y avait l'idée que les grossesses non désirées, les avortements clandestins, les rapports sexuels, la vaisselle et le ménage, les maternités et les soins aux enfants n'étaient pas des problèmes de femme et d'intimité mais bien des problèmes de société.

En somme, les agencements privés ne relevaient pas de la Nature, mais de choix sociaux, culturels et politiques. De nombreux changements ont transformé la vie des femmes ces dernières décennies. Mais les acquis du féminisme, les politiques égalitaires, le discours institutionnel sur la parité politique et sur l'égalité salariale ont-ils eu un impact sur ce qui se trame dans les lits, dans les chambres, dans les cours des écoles, là où tout commence ?

Malgré des changements notables dans le domaine de la parentalité, le questionnement des identités de genre et la mise à l'ordre du jour de la lutte contre l'homophobie, le privé reste le lieu où s'enracinent encore bien des blocages. Existe-t-il des contre-modèles aux normes sexistes ? Comment s'élaborent-ils au quotidien dans une société où les frontières du privé et du public sont en mutation constante ? Cette deuxième séance questionne les nouvelles formes de la parentalité et envisage les modèles non sexistes qui peuvent être proposés. On s'interrogera sur la manière dont la vie privée s'en trouve bousculée, modifiée, transformée...

## **COORDINATION**

Anne-Claire Emo, Florence Rochefort, Nicole Savey, Anne-Marie Viossat

**Première table ronde** : La parentalité en question ?

**Deuxième table ronde** : Quels contre-modèles face au sexisme ordinaire ?

**Lundi 18 octobre 2010** /troisième séance

# **Le féminisme est-il soluble dans l'institution ?**

Les années 1980 ont marqué un tournant vers l'institutionnalisation du féminisme dans le sillage de la mobilisation des mouvements de femmes. Aux plans européen, national, régional ou communal, ce processus a donné naissance à des structures plus ou moins pérennes (service des droits des femmes, ministères, associations avec mission de service public, instances consultatives...) et à des *politiques publiques ciblées et à visée égalitaire*.

Ces modes différents de féminisme institutionnel ont été et sont encore largement irrigués, inspirés et soutenus par le militantisme, lui-même remodelé par l'importance des initiatives institutionnelles. Dans ce domaine, les institutions européennes sont devenues une force non négligeable, même si les modalités que prennent les féminismes militant et institutionnel continuent à varier d'un pays à l'autre. Au cours de cette troisième séance, on tentera un bilan, en se demandant d'abord quels changements sociaux le féminisme institutionnel a produit. Les orientations, les thèmes et les modes d'action du féminisme militant se sont-ils transformés au contact des institutions ? Où en sont les politiques publiques sur le genre ? On s'intéressera notamment aux questions de la violence, de l'IVG et de la parité. Quelle incidence l'institutionnalisation a-t-elle sur la production des savoirs sur les femmes et le genre ? Sur toutes ces questions, la situation française sera mise en perspective à travers une comparaison internationale.

## **COORDINATION**

Florence Rochefort, Mathieu Arbogast, Michel Bozon

**Première table ronde** : Les politiques publiques saisies par le féminisme

**Deuxième table ronde** : Féminisme, savoirs et institutions

**Lundi 25 octobre 2010** /quatrième séance

# **Féminismes, culture et contre-cultures ; « L'avenir de l'homme n'est plus ce qu'Elle était »**

Depuis les années 1970, le féminisme dans sa pluralité a remis en question la prétendue neutralité de la culture, en révélant tout particulièrement son caractère androcentré. Combien de femmes trouve-t-on dans les histoires de l'art ou de la musique ? Combien dirigent des institutions culturelles ou de grandes équipes scientifiques ? Combien de femmes parmi nos quarante "immortels" académiciens français ? Cinq seulement...

Ces constats ne doivent cependant pas occulter les avancées dues aux réflexions féministes. Elles ont généré un vaste réseau d'échanges traversant les différents champs culturels, revivifiant théories et pratiques, recherches et créations. Dans des espaces d'une grande créativité, mais souvent à la marge des institutions, le féminisme a questionné la culture officielle, élitiste ou populaire, dans ses contenus, ses méthodes et ses postulats. Cependant les apports du féminisme sont insuffisamment intégrés et parfois même vidés de leur substance et de leur portée. De fortes résistances perdurent. Les contre-cultures féministes ont pourtant initié des perspectives et des champs inédits, comme les études de genre.

Trois domaines seront interrogés pour y mesurer les remises en causes opérées, mais aussi la persistance de pratiques et représentations androcentrées : l'histoire, les arts et les sciences.

Les tables rondes de cette séance aborderont les questions suivantes : Comment le féminisme a-t-il contribué à un renouvellement des savoirs et des pratiques ? En quoi a-t-il permis le développement de réseaux transdisciplinaires et favorisé une circulation des cultures scientifique et artistique selon de nouvelles modalités ? Comment se sont constitués et se constituent aujourd'hui les espaces des contre-cultures féministes ? Enfin, y a-t-il de nouvelles formes de résistance aux idées féministes ?

## **COORDINATION**

Hélène Marquié, Evelyne Peyre, Joëlle Wiels, Nicole Savey

**Première table ronde** : Un petit pas pour les femmes, un grand pas pour les sciences

**Deuxième table ronde** : Les avant-gardes sont derrière nous